

**L'ARCHITECTE LORRAIN FRANÇOIS MANGIN,
HÉROS INVOLONTAIRE D'UNE « AFFAIRE »
IMMORTALISÉE PAR GOETHE
DANS SON « SIÈGE DE MAYENCE » — 1793**

par M. René HOMBOURGER, membre correspondant

La communication que j'ai l'honneur de faire aujourd'hui devant votre compagnie est proche, dans le temps du moins, de l'étude fortement documentée consacrée le mois dernier au club des Jacobins de Sierck par M. l'abbé Dicop.

Elle se place, en effet, vers la même époque ; elle se déroule elle aussi dans un climat de discorde et de haines.

Avant d'aborder mon sujet proprement dit, il m'a paru opportun de brosser succinctement la toile de fond sur laquelle vont se déployer les événements auxquels elle se réfère.

Nous sommes en 1793.

Depuis plus d'un an la France révolutionnaire se trouve en guerre, à la fois contre l'Autriche dont l'empereur, neveu de Marie-Antoinette, considère les Français comme un ramassis de brigands, contre la Prusse, dont le roi engagé aux côtés des Autrichiens escompte un profitable démembrement de notre pays, contre les émigrés enfin dont les chefs ont certes pris l'exil sur l'ordre de Louis XVI, mais, malgré les appels ultérieurs de celui-ci à la prudence, ont décidé de se joindre aux armées austro-prussiennes.

On connaît la suite des événements, on sait comment le manifeste, tristement célèbre, du duc de Brunswick exacerba le patriotisme des Français, comment après une série de revers subis par les armées révolutionnaires, les coalisés parvinrent jusqu'à Valmy, ce petit village de Champagne qui, en quelques

heures et grâce à une canonnade terrifiante pour l'époque, deviendra célèbre.

On connaît la sentence souvent citée de Goethe qui se trouvait à Valmy avec les troupes prussiennes : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du monde et vous pourrez dire : *j'y étais* ».

Valmy incarna pour les armées ennemies la défaite, et, après des tractations d'armistice dont les historiens ont souligné le caractère quelque peu ambigu, la retraite ; pour la France, la libération de son territoire... Les armées révolutionnaires reprirent l'offensive, la Belgique fut conquise par Dumouriez, Spire, Worms, Mayence et Francfort par le général Adam Philippe, comte de Custine-Guermange et de Roussy.

Mais indignée par la condamnation à mort de Louis XVI — « le forfait le plus odieux et le plus atroce qui ait été raconté par l'histoire » — pour reprendre l'expression de Pitt, l'Europe presque tout entière va se jeter contre la France révolutionnaire et conquérante. Belle occasion d'ailleurs pour l'Europe de se montrer conquérante à son tour...

« Qu'on se représente, écrit Goethe dans les ultimes pages de « Campagne in Frankreich », ce que furent les mois de décembre et de janvier pour ceux qui s'étaient mis en campagne pour sauver le roi, et qui se virent hors d'état d'intervenir dans son procès et ne purent empêcher l'exécution de la sentence de mort. » Et Goethe de déplorer que cela se passât « chez le plus cultivé des peuples ».

Pour les armées françaises qui, dans un « vrai délabrement », se trouveront affrontées à la coalition, le premier choc sera désastreux. Après que le prince de Cobourg leur eut arraché la Belgique, les Français perdirent les pays rhénans évacués par le général Custine, qui, rappelé à Paris pour rendre compte de sa conduite, sera arrêté et guillotiné. En battant en retraite, il avait laissé dans Mayence une garnison de vingt-deux mille hommes sous les ordres du général Aubert-Dubayet. Kleber, alors lieutenant-colonel, et Ney, alors lieutenant, se trouvaient parmi les officiers.

Vers la fin du mois de décembre 1792, la Convention y avait envoyé trois commissaires — Reubell, Haussmann et Merlin

de Thionville — munis de pleins pouvoirs pour « examiner les comptes et la conduite de tous les agents civils et militaires, suspendre, destituer, remplacer et faire arrêter ceux qui se seront rendus coupables et tous les perturbateurs de l'ordre public ».

Durant tout le siège de Mayence, les Conventionnels — et en particulier Merlin de Thionville qui ne craignait pas de payer de sa personne là où le danger était le plus grand — soutinrent par leur présence et leur énergie le courage de la garnison et des habitants.

Les événements qui s'étaient déroulés en France depuis 1789 n'étaient pas restés sans influence sur les pays rhénans.

Au lendemain de l'entrée de Custine à Mayence, les esprits avancés qui se réunissaient jusqu'alors régulièrement à la « Lese-gesellschaft » s'étaient mis à la mode française en constituant, sous le nom de « Société des amis de la liberté et de l'égalité », une sorte de club jacobin dont les membres se recrutaient plus particulièrement parmi la bourgeoisie aisée et dans les milieux intellectuels.

Ceux d'entre les clubistes qui, après la reddition de Mayence aux Prussiens, ne parvinrent pas à quitter la ville furent l'objet de graves vexations de la part de la populace en délire. Les patrouilles prussiennes durent d'ailleurs intervenir maintes fois pour mettre un terme à ces violences.

Le prince-évêque, qui s'était enfui à l'arrivée des Français, en faisant gratter ses armoiries sur sa voiture pour ne pas être reconnu, ne fut pas le dernier, lorsqu'il revint, à s'associer aux sévices d'une population excédée d'un siège dont elle rendait les clubistes responsables.

C'est dans cette atmosphère de suspicion, de ressentiments rentrés et brusquement libérés, que nous allons faire la connaissance du personnage, lorrain d'origine et mayençais d'adoption, que Goethe, qui se trouvait à ce moment-là à Mayence, dans la suite du duc de Weimar, immortalisera des années plus tard (sans pourtant le désigner par son nom) dans l'ouvrage-témoin qu'il consacra au siège et à la reddition de la forteresse rhénane. Il s'agit de François-Ignace Mangin, qui, né le 31 juillet 1742 à Pont-à-Mousson, devenu sculpteur comme son père, avait

résidé durant un certain temps à Corny-sur-Moselle avant d'aller s'établir à Paris comme architecte. Appelé en Allemagne par un chancelier de la Cour électorale de Mayence, il avait commencé par édifier, aux portes de Trèves, le petit château de Mon-Aise, une exquise fantaisie qui évoquait le Petit Trianon et dont une partie existe encore aujourd'hui, quoique fortement endommagée.

Sa femme, née Christine Maujean, lui avait donné le 21 mars 1766 un fils prénommé Jean-François Xavier, dont le parrain avait été le maire de Corny, la marraine Anne Mangeot, fille d'un aubergiste de la localité.

Installé à Mayence en 1781, François Mangin avait construit pour le comte Damien-Frédéric von der Leyen, ancien chanoine du chapitre de Trèves, la Grande Prévôté, son chef-d'œuvre, que Goethe qualifiait de petit palais architectural et dont la décoration intérieure, surtout, était remarquable. Pour lui-même, François Mangin avait fait édifier aux portes de Mayence un genre de château en forme de temple dont les pierres, après sa destruction, servirent à l'achèvement du fort de Castell sur la rive droite du Rhin. Notre architecte établit également des dessins pour la décoration intérieure du château de Coblenze qui, commencé en 1777 par l'architecte nîmois Pierre-Michel d'Ixnard, avait été continué, à partir de 1779, après bien des avatars, par un autre Français, Antoine-François Peyre, inspecteur des bâtiments du Roi à Saint-Germain-en-Laye. François Mangin avait également participé, en 1790, à la décoration de la cathédrale de Francfort pour les fêtes du couronnement de Léopold II.

Le droit de cité mayençais que François Mangin avait sollicité en 1789, son fils Jean-François Xavier le possédait déjà depuis quelques années : en 1784, on le trouve en effet lieutenant en second, puis en 1785 lieutenant au corps du génie près l'électeur de Mayence.

Lorsque survient la Révolution française, et avec elle la constitution à Mayence des fameux clubs de jacobins, le père semble s'être livré, tout d'abord, à une sorte de double jeu. D'être affilié au club révolutionnaire ne l'empêchait pas, en effet, de recevoir et de traiter des émigrés dans sa propre maison. A ce qu'il affirmera plus tard, il conseilla à son fils de se rallier aux troupes de Custines après leur entrée dans la ville.

L'ex-lieutenant de l'Electeur de Mayence devint de ce fait capitaine dans l'armée française.

Mais ses services ne furent utilisés qu'avec circonspection ; on le considéra même comme suspect. Quant au père, il prétendit, par la suite, que du haut d'un clocher de Mayence il avait surveillé au profit des Français les mouvements de l'armée impériale qui s'apprêtait à investir la ville.

Lorsque les Impériaux, après un siège de quatre mois, entrèrent dans Mayence, le fils quitta la ville en même temps que les troupes régulières.

Quant à François Mangin, le père, il allait devenir le héros involontaire d'une affaire qui donna à Goethe l'occasion de prononcer une « petite phrase » depuis lors souvent citée et diversement interprétée.

Mais avant d'aborder les circonstances de cette affaire, permettez-moi d'en évoquer brièvement les prodromes, et de prendre, quand il le faudra, Goethe pour témoin.

Lorsqu'eut sonnée l'heure convenue pour les sorties de la garnison, le poète s'était installé avec ses amis aux fenêtres de la maison du péager. De là il assista, dit-il, à un défilé qui débutait de singulière façon. Il vit d'abord passer ce qu'il appelle une colonne de Marseillais (les historiens prétendent qu'il n'y avait pas de Marseillais dans la garnison de Mayence mais que les troupes en question étaient sans doute des volontaires nationaux).

« Ils étaient — c'est Goethe qui parle — petits, noirs, bariolés, déguenillés, et s'avançaient en trotinant... Puis venaient des troupes plus régulières, graves, farouches, mais ni abattues, ni humiliées. »

« L'apparition la plus remarquée — continue Goethe — fut celle des chasseurs à cheval. Ils s'étaient avancés jusqu'ici dans le plus profond silence ; arrivés à notre hauteur, leur musique attaqua la Marseillaise. Ce Te Deum révolutionnaire a en soi quelque chose de triste et de menaçant, même quand il est exécuté avec vivacité. Mais cette fois les musiciens le jouèrent lentement, en réglant la mesure sur leur marche lente. Ce fut un spectacle à la fois saisissant et terrible quand s'approchèrent

ces cavaliers, de grande taille, maigres et d'un certain âge, dont la mine semblait s'accorder avec les accents. »

Mais l'œil de Goethe est particulièrement attiré par les commissaires français, et parmi eux Antoine Merlin, celui qu'un historien a appelé le fils de la belliqueuse Thionville et enfant de la Fensch.

Goethe décrit Merlin comme se distinguant par sa barbe inculte, par son regard farouche et par son uniforme de hussard. La mémoire de Goethe, lorsqu'il écrivit « Le siège de Mayence », semble ici l'avoir trahi. Car Merlin qui était un canonnier des plus expérimentés — les soldats prussiens lui avaient donné le surnom de « Feuer Teufel », diable du feu — revêtait toujours l'uniforme d'artilleur agrémenté d'une écharpe tricolore aux franges d'argent.

Comme un ancien clubiste mayençais, qui entre temps avait pris du service dans l'armée régulière, se trouvait à la gauche de Merlin, la foule s'apprêta à lui faire un mauvais parti.

« Merlin, écrit Goethe, s'arrêta, fit valoir sa dignité de représentant du peuple français et la vengeance qui suivrait toute insulte. Il conseillait la modération, car, disait-il, on le reverrait ici...

« La foule resta interdite, personne n'osa s'avancer. Merlin avait même interpellé quelques-uns de nos officiers qui étaient présents, il avait invoqué la parole du roi, mais personne ne voulut intervenir, ni pour l'attaque ni pour la défense, et la colonne passa sans être molestée. »

Il n'en fut malheureusement pas de même le lendemain, alors que l'excitation des passions, provoquée cette fois par l'exode des clubistes mayençais, parvint à son comble. A un moment donné, la foule qui s'était amassée dans les rues vit apparaître un homme et une femme à cheval, suivis de plusieurs voitures chargées de caisses et de coffres.

La tenue de l'homme n'annonçait pas précisément un militaire ; quant à sa compagne, en costume masculin, c'était, selon Goethe, une très belle femme aux formes harmonieuses.

A la vue de cet équipage, la foule se mit à crier : « Arrêtez-le ! Assommez-le ! C'est ce bandit d'architecte qui a donné le

signal du pillage du doyenné et qui, ensuite, y a mis le feu de ses propres mains ».

Cette scène de violence se passait précisément devant le quartier général du duc de Weimar, auquel Goethe voulut éviter le spectacle d'un lynchage. A son avis, puisque le roi a accordé le libre départ aux Français et puisqu'il n'y a pas mis de conditions, les gens qui sont là, quels qu'ils fussent, quelle que soit la raison de leur présence, n'ont d'autre rôle à jouer que celui de spectateurs.

« Pour moi, conclut-il, une fois pour toutes, j'étais décidé à ne tolérer ici aucun désordre. »

Après s'être calmée sur l'injonction de Goethe, la foule recommença à s'agiter, à gronder, à lancer des insultes. Goethe intervint à nouveau et elle s'écarta, laissant libre passage aux deux cavaliers.

« L'homme, écrit Goethe, poussa son cheval vers moi et me dit qu'il désirait apprendre mon nom, pour savoir à qui il devait un si grand service. De sa vie il ne l'oublierait et serait heureux de pouvoir m'en témoigner sa reconnaissance. De son côté la belle enfant s'approcha de moi et me dit les choses les plus aimables. »

Goethe leur répondit qu'il n'avait fait que son devoir, puis il leur fit signe de s'en aller. Et ils partirent.

L'incident devait cependant avoir un prolongement et donner lieu à la fameuse « petite phrase ». A son ami Gore qui lui reprochait peu de temps après de s'être engagé dans une affaire qui pouvait tourner mal, Goethe, impatienté, finit par dire : « Que voulez-vous ? Je suis fait comme cela. Je préfère commettre une injustice que souffrir le désordre ».

Sous prétexte que Goethe ne cite pas de nom dans son récit, certains ont cru devoir se demander si c'est bien de François Mangin qu'il y est question. A défaut de nom, l'exclamation de la foule « ce bandit d'architecte » prouve sans aucun doute que c'est véritablement lui qui est visé.

Dans le tumulte, Goethe a dû interpréter inexactement ces exclamations. Il a bien saisi les mots architecte et incendie. Mais ignorant que cet architecte avait été le constructeur de la Prévôté, il crut qu'il en fut le destructeur.

Reste la fameuse « petite phrase » sur l'injustice et le désordre. On a justement fait remarquer qu'il convient de ne pas la prendre au pied de la lettre. Il s'agit surtout de s'entendre sur le sens que Goethe a donné aux deux mots. Dans le cas de l'architecte Mangin, l'injustice consistait à ne pas faire justice d'un présumé coupable — le désordre à substituer à une justice normale la loi du lynch, car c'est véritablement à cette forme sommaire de jugement basé sur la passion et le désir de vengeance immédiate que s'apprêtait la foule.

La petite phrase de Goethe signifiait donc : « Le clubiste que j'ai sauvé était peut-être, et même assurément, coupable, et, en le sauvant je l'ai peut-être soustrait à la justice dont il relevait, mais si je ne l'avais pas sauvé, la foule l'eût écharpé sans qu'il ait pu se défendre. Mon sens de l'ordre, de la règle eût été blessé. J'ai donc préféré sauver un coupable que de laisser, sous mes yeux, violer ouvertement la loi ».

Ce qui ne laisse aucun doute, c'est que Goethe, en agissant et en parlant comme il le fit, s'est laissé guider par un sentiment d'humanité. En même temps il couvrait par une boutade son intervention inattendue en faveur d'un révolutionnaire.

*

**

Que devinrent les deux Mangin après leur départ de Mayence ? Le fils resté dans l'armée fit une brillante carrière, servit en Vendée, épousa la fille du sénateur Jacqueminot, perdit un bras et mourut le 5 nivôse an IX des blessures qu'il avait reçues dans les combats devant Salzbouurg.

Le père, nommé, grâce à Merlin de Thionville, adjoint du génie de 2^e classe, participa en l'an III aux opérations devant Mayence, avant d'être nommé le 13 juillet 1795 gérant des fortifications à Thionville. Il y resta trois ans et quatre mois, puis après un séjour d'un an et demi à Paris il fut nommé dans les mêmes fonctions à Metz en 1800.

Son ambition eût été d'être titularisé dans le corps du génie, ainsi qu'en témoigne une lettre qu'il adressa, le 2 décembre 1796, alors âgé de cinquante-trois ans, aux « citoyens directeurs », les priant de lui permettre de passer un examen devant les chefs de

l'Ecole du génie de Metz en vue d'entrer définitivement dans ce corps d'élite.

A cet examen, comme à un second, passé en mai 1801, il échoua sans doute, puisqu'en juillet 1803 il se désignait lui-même comme « ex-adjoint du génie ».

Le 17 juillet 1809, il adressait à l'empereur et roi Napoléon I^{er} une supplique pour lui demander son aide et pour lui signaler — suprême imprudence — que les demandes semblables qu'il lui avait adressées antérieurement avaient sans doute été détournées par les bureaux.

L'on a présumé qu'à cette époque François Mangin avait l'esprit quelque peu détraqué, étant donné sa curieuse idée d'employer en tête de sa lettre une date du calendrier républicain — 28 messidor an XVII — alors que Napoléon avait aboli ce calendrier depuis plusieurs années déjà.

Cette lettre représente la dernière manifestation connue de l'existence de François Mangin. Sans doute mourut-il à Paris, car dans sa ville natale, Pont-à-Mousson, où il avait encore séjourné en 1801, en n'a, paraît-il, trouvé nulle trace de sa mort.

Ainsi finit obscurément ce bâtisseur lorrain de grand talent qui fit toute sa carrière en Allemagne et que Goethe immortalisa dans un texte célèbre, fut-ce d'une façon anonyme et sous le vocable peu flatteur de « bandit d'architecte ».

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Johann Wolfgang von GOETHE, *Die Belagerung von Mainz*.
- 2) Johann Wolfgang von GOETHE, *Le siège de Mayence*, texte établi, traduit et annoté par Raymond Schmittlein, Edition Art et Sciences, Mayence, 1951.
- 3) Pierre du COLOMBIER, *L'architecture française en Allemagne au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de France, 1956.
- 4) Pierre du COLOMBIER, *Die Wahrhafte Geschichte des französischen Architekten, Mangin in Mainz*, dans « Antares », Französische Hefte für Kunst, Literatur und Wissenschaft, Woldemar Klein Verlag, Baden-Baden, 2. Jahrgang, N^o 3, avril 1954.